

Image not found or type unknown



Recu de paiement pour un terrain

Par **Blackdragon41**, le **15/07/2007** à **11:47**

Bonjour,rnrnMon ex amie à fait construire une maison. A l'époque je vivais avec elle. Pour la réservation de son terrain (nominatif donc), j'ai versé pour elle un acompte sur le prix de vente. Je possède un reçu de l'agence vendant les terrains. Est-ce que ce document peut servir de preuve comme indiquant une dette à mon égard, souhaitant récupérer cette argent ?